



Vidéo : Epargne retraite, ce qu'il faut savoir avant d'ouvrir un PER

 06/04/2021

Dans cette vidéo, retrouvez la réponse de notre expert à la question de Keivan, 30 ans, salarié : « Je souhaiterais ouvrir un PER, qu'est-ce que je dois savoir ? ».

Si vous n'avez pas encore souscrit de produit d'épargne retraite et que vous souhaitez commencer à épargner pour préparer votre retraite, le nouveau Plan d'épargne retraite Individuel (PER Individuel) offre de nombreux attraits, notamment en termes de fiscalité.

Notre expert Benoît Gommard, Directeur Grands Réseaux chez BNP Paribas Cardif résume en 1 minute 20 les points clés à connaître avant de vous lancer.

Regardez la vidéo ou bien lisez sa retranscription ci-dessous.

Retranscription de la vidéo Epargne retraite, ce qu'il faut savoir avant d'ouvrir un PER

00:00:03

Keivan : Je souhaiterais ouvrir un PER. Qu'est-ce que je dois savoir ?

00:00:06

Benoît : Il y a 2 choses à savoir. D'abord, le PER c'est un plan qui est dédié à la retraite. Donc, pendant toute la phase d'épargne jusqu'à la retraite, les fonds sont assez peu disponibles. Il y a quelques cas de retrait par anticipation, notamment l'achat de la résidence principale. Mais globalement, ce n'est pas un placement qui est très disponible.

Pour aller plus loin : [Comment fonctionne le Plan d'épargne retraite individuel \(PER Individuel\) ?](#) et [Plans d'épargne retraite \(PER\) : des cas de déblocage anticipé élargis](#)

00:00:26

Benoît : Le 2^e aspect, c'est l'aspect fiscal du produit. 1^{ère} question, est-ce que je paie des impôts sur le revenu ? Si oui, alors il faut le regarder de près. La 1^{ère} chose qui va se passer, c'est que quand vous allez investir sur votre PER, vous aurez une économie d'impôt assez substantielle sur les versements que vous allez faire. Donc là, jusque-là, tout va bien.

Au moment de la retraite, quand je vais ressortir toute mon épargne, elle sera aussi fiscalisée et donc les versements que j'ai versés à l'entrée seront fiscalisés à la sortie comme des revenus.

00:00:57

Benoît : Ce qu'il faut bien avoir en tête, pour optimiser ce système, c'est qu'au moment de la retraite, il faut sans doute sortir son épargne en plusieurs fois pour que cette épargne ne fasse pas une hausse des revenus et une hausse des prélèvements et des impôts que vous auriez payés.

Pour en savoir plus : [La fiscalité des Plans d'épargne retraite \(PER\)](#)